

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1229

présenté par

M. Charasse, Mme Girardin, Mme Berthelot, Mme Jeanny Marc, M. Likuvalu,  
Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Taubira

-----  
**ARTICLE 27**

Compléter l'alinéa 36 de cet article par les mots :

« , ou à 300 mètres carrés dans les territoires dont la densité de population est inférieure à 50 habitants par km<sup>2</sup>, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

Dans les zones rurales, le monopole de l'hypermarché doit être équilibré aux commerces de proximité, avec un rééquilibrage pour les commerces dits saisonniers.